



ANAGED

N° 007 / Mars 2021 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

Mag



Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité

LE MINISTRE ANNE-DÉSIRÉE OULOTO PASSE LA MAIN AU MINISTRE BOUAKÉ FOFANA

ABENGOUROU:

La propreté des corridors au cœur des actions de salubrité de l'ANAGED et de la Préfecture de Police



Construction des infrastructures de salubrité:
L'ANAGED signe plusieurs conventions d'acquisition de terrains



NOS PARTENAIRES



ARDCI

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



MOTAENGIL
AFRICA

CÔTE D'IVOIRE



ECOTISA



Nestlé

Good Food, Good Life

S O M M A I R E



P. 5

AKWABA MONSIEUR LE MINISTRE
BOUAKE FOFANA

P. 12 SUIVI DES ACTIVITES DES ONG ET OSC
DU DOMAINE DE
LA SALUBRITE
Assemblée Générale Ordinaire de la
CNAECI

P. 13 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
AUX ÉCOGESTES DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
L'ANAGED sensibilise les élèves du
Groupe Scolaire Christophe ASSAMOI du
Camp AGBAN Gendarmerie à la propreté



P. 17

PRÉSENTATION DE VŒUX AU MINASS

Le Ministre Anne-Désirée OULOTO salue les efforts de l'ANAGED et donne des orientations pour l'année 2021



P. 22

APRES LA FORMATION DU NOUVEAU
GOUVERNEMENT

Le Ministre Anne-Désirée OULOTO passe la main
au Ministre Bouaké FOFANA



P. 6

PROJET DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES DE SALUBRITÉ À
L'INTERIEUR DU PAYS
L'ANAGED signe plusieurs conventions
d'acquisition de terrains

P. 9

SEANCE DE SENSIBILISATION
EN FAVEUR DE LA SALUBRITE A
DJOROBITE 1
L'ANAGED et l'ONG « Jeune Femme lève-
toi » sensibilisent à l'entretien du cadre vie

P. 14

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE
L'ANAGED aux côtés de l'ONG WAGNON
pour préserver l'environnement

P. 15

ABENGOUROU
La propreté des corridors au cœur des
actions de salubrité de l'ANAGED et de la
Préfecture de Police



P. 7

NETTOYAGE DES PLAGES DE
GRAND-BASSAM
L'ANAGED et le Bureau de l'UNESCO
d'Abidjan offrent du matériel de salubrité
aux associations de jeunesse

P. 11

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
AUX ÉCOGESTES DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
L'ANAGED sensibilise le Groupe Scolaire
Plateau Dokui BAD au maintien de la
propreté du cadre d'étude

P. 16

BONDOUKOU
L'ANAGED apporte un appui à
l'opération de salubrité des Lycées 1 et 2
de Bondoukou

P. 16

BONDOUKOU
L'ANAGED apporte un appui à
l'opération de salubrité des Lycées 1 et 2
de Bondoukou

P. 21

REMISE DE MATERIEL DE SALUBRITÉ
Le Ministre Anne-Désirée OULOTO offre
du matériel de salubrité au réseau des
associations de femmes productrices
d'attiéké d'ALEPE

P. 26

SIGNATURE DE CONVENTION
MÉDICALE
La MUP-ANAGED et la Clinique
Médicale Vie s'accordent pour des
prestations médicales au profit du
personnel de l'ANAGED

P. 27

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION
DE VŒUX DE LA MUTUELLE DES
AGENTS DE L'ANAGED (MUP-
ANAGED) À MADAME SARRAHN
TEININ OUATTARA, DIRECTEUR
GÉNÉRAL.

P. 28

IMAGES DE DISTINCTION DES
LAUREATS DU CONCOURS DE
MEILLEURS AGENTS ANAGED,
EDITION 2020

P. 30

8 MARS 2021, COMMEMORATION DE
LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES
DROITS DE LA FEMME
L'ANAGED a célébré ses femmes

P. 35

VISITE ECOLOGIQUE
Le personnel de l'ANAGED visite les
sites des infrastructures de salubrité



Directeur de Publication: **Sarrahn Teinin OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** •
Redacteur Adjoint: **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction: **Privat DJIROU** • Comité
de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures**
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Print** • Nombre de tirage: **1500 exemplaires**

N'OUBLIONS PAS, LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ !



Portez
un masque



Gardez une distance
de 2 mètres



Désinfectez
les éléments
de contact



Lavez-vous les mains
au moins 20 secondes



Utilisez du gel
hydroalcoolique



Tous engagés Tous responsables

Continuons de respecter les mesures barrières,
seules efficaces pour nous protéger et protéger les autres

AKWABA

MONSIEUR LE MINISTRE BOUAKE FOFANA

Avec l'avènement du nouveau gouvernement dirigé par le Premier Ministre Patrick ACHI, le mardi 06 avril 2021, Madame Anne-Desirée OULOTO est nommée Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, après avoir assuré remarquablement la charge du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité de 2011 à 2012 puis de 2015 à avril 2021. Je voudrais ici saluer l'engagement de cette grande dame qui a fait preuve d'abnégation et d'ingéniosité quant à l'amélioration du cadre de vie des Ivoiriens. Aussi l'occasion nous-est elle offerte de lui rendre hommage et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Fort heureusement pour notre secteur d'activité, le nouveau Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Monsieur Bouaké FOFANA, est un homme d'expérience et de défi dont on peut affirmer sans risque de se tromper qu'il fait partie des meilleurs de sa génération au vu de sa contribution au développement par le truchement des responsabilités qu'il a précédemment occupées. En effet, Monsieur le Ministre a été le Directeur Général de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)

de 2003 à 2017, puis de la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) d'août 2017 à avril 2021.

Chers collaborateurs, ce brillant parcours professionnel de notre premier responsable doit être non seulement un exemple pour nous, mais mieux doit pouvoir nous galvaniser dans l'accomplissement de nos missions. Je voudrais adresser mes très sincères et chaleureuses félicitations à Monsieur le Ministre Bouaké FOFANA et lui dire « akwaba ».

Chers collaborateurs, nous devons redoubler d'effort en demeurant mobilisés et disponibles autour du Chef qui nous a rappelé lors de sa visite de travail à l'ANAGED, qu'il agira en homme de mission et de résultats à l'image de l'ensemble du gouvernement. D'ailleurs, le séminaire relatif au Programme de Travail Gouvernemental (PTG) 2021 est révélateur, en ce sens qu'il fait de la mise en place de quatre (04) unités de valorisations de déchets domestiques une priorité.

Il est de notre devoir à tous de jouer notre partition en faisant preuve de conscience professionnelle.



Madame Sarrahn Teinin OUATTARA
Directeur Général de l'ANAGED

PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE SALUBRITÉ À L'INTERIEUR DU PAYS

L'ANAGED signe plusieurs conventions d'acquisition de terrains



Echange de parafeur entre Monsieur ADINGRA, représentant du DG de l'ANAGED, Monsieur KORE Jean Jacques et Mme YAPI Anne Delphine, représentants le collectif des détenteurs des droits coutumiers.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de construction des infrastructures de salubrité dans les villes de l'intérieur, l'ANAGED s'est engagée, à travers la Sous-Direction des Affaires Juridiques, à la recherche des espaces en vue de la construction des décharges. Les démarches menées dans ce sens, au cours de l'année 2020, ont été fructueuses. Des parcelles de terrain ont été acquises dans plusieurs localités dont Bonoua, San Pédro et Daloa. Les engagements pris par les différentes parties ont été matérialisés par la signature de protocoles d'accord portant cession desdites parcelles.

A Bonoua, précisément à YAOU, c'est une parcelle de 7 hectares qui a été cédée à l'ANAGED. Le protocole d'accord portant cession de cette parcelle a été signé pour un montant de 70 000 000 F CFA, en vue de la purge des droits coutumiers.

Les signataires étaient Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général, pour le compte de l'ANAGED et Monsieur N'TA AKA, représentant de la famille pour la purge desdits droits coutumiers.

À San Pedro, dans le village de Grand-Gabo, l'ANAGED a acquis une parcelle de terrain de 13 hectares dont le montant total de la purge des droits coutumiers est de 106 080 000 F CFA. Pour la signature du protocole d'accord de cession du terrain, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général, représentait l'ANAGED et Monsieur Jean Pierre YOKOU, le village de Grand-Gabo.

Rappelons que pour Daloa, la signature de la convention portant cession d'une parcelle de 11 hectares, sise à Zépréguhé, a déjà fait l'objet de signature, pour un montant global de 117 400 295 F CFA. C'était entre

l'Agence et le Collectif des Détenteurs des Droits Coutumiers représenté par Madame YAPI Anne Thierry Delphine et Monsieur KORE Pha Jean-Jacques Christian.

Roger TIEHIDE



Echange de parafeur entre Monsieur ADINGRA représentant du DG de l'ANAGED et Monsieur N'TA AKA

NETTOYAGE DES PLAGES DE GRAND-BASSAM L'ANAGED et le Bureau de l'UNESCO d'Abidjan offrent du matériel de salubrité aux associations de jeunesse



M. NADRO remettant du matériel de salubrité au représentant de la chefferie de Grand-Bassam

L'ANAGED et l'UNESCO ont volé au secours des plages de Grand-Bassam en mettant à la disposition de la jeunesse de ladite commune un important lot de matériel de salubrité en vue de procéder à l'entretien de celles-ci. La cérémonie officielle de remise de matériel a eu lieu, le vendredi 22 janvier 2021, au centre culturel Jean-Baptiste MOKEY de Grand-Bassam.

Monsieur Félix NADRO, Conseiller Technique, Représentant Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, Madame Anne LEMAISTRE, Responsable du Bureau



Photo de famille

de UNESCO à Abidjan, Monsieur Moïse Agba ASSI, Chef du Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et Monsieur

Jean-Louis MOULOT, Maire de Grand-Bassam ont réhaussé de leur présence la cérémonie.

A cette occasion, délivrant son message de sensibilisation à la population pour la bonne gestion des déchets, Monsieur NADRO a identifié le problème à l'origine de l'insalubrité dans la commune de Bassam. Pour lui, ce problème est lié à deux facteurs majeurs que sont l'inondation et l'érosion côtière.

Comme solutions, Monsieur le Conseiller Technique recommande aux populations de Bassam de faire preuve de civisme dans la gestion des déchets. Il s'agit, selon lui, d'éviter de jeter les ordures dans les rues, mais plutôt dans les poubelles, les bacs et coffres à ordures, aux heures indiquées. A ces solutions, a indiqué Monsieur NADRO, s'ajoute la gestion optimale des espaces, de l'environnement en évitant de faire des constructions anarchiques sur des passages d'eaux de pluies et sur les plages.

Monsieur Moïse Agba ASSI, Chef du Cabinet au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, représentant le Ministre Joseph Séka SÉKA, a exprimé le

soutien de sa tutelle à l'initiative du Bureau d'Abidjan de l'Unesco, la Mairie et l'union de la jeunesse de Grand-Bassam. S'appuyant sur les accords internationaux relatifs à l'environnement, tels, l'agenda 2030 sur les objectifs du Développement Durable et le Cadre de Sendai (2015-2030) pour la réduction des risques de catastrophe, il a invité les populations de Grand-Bassam à prendre des initiatives en matière d'entretien de leur cadre de vie. « Nous devons prendre des engagements et des initiatives pour préserver et restaurer notre environnement côtier à travers des actions de nettoyage, de respect de la Biodiversité pour la promotion de l'économie bleue en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.

Madame Anne LEMAISTRE, Responsable du Bureau de l'Unesco d'Abidjan a indiqué que la participation de la structure internationale qu'elle représente se justifie par le fait que la ville de Grand-Bassam est un patrimoine mondial. La deuxième raison de leur présence, à l'en croire,

est qu'elle veut engager la jeunesse à s'approprier les valeurs éco citoyennes. La représentante de l'Unesco s'est réjouie de l'engagement éco citoyen des autorités ivoiriennes marqué par le don en matériel de salubrité de l'ANAGED, la présence effective d'un représentant du Ministre de l'Environnement et celle du Maire de Grand-Bassam ; à cela s'ajoute l'engouement des associations de jeunesse de Grand-Bassam.

A la fin de la cérémonie officielle de remise de matériel de salubrité, les associations de jeunesse de Grand-Bassam, sous la conduite de leur Président, Monsieur Traoré DAOUDA, ont procédé au nettoyage d'une large portion de la plage. C'était sous la supervision de Madame Anne LEMAISTRE, Madame Ramata DIABY, Déléguée Régionale de l'ANAGED dans le Sud Comoé et Monsieur Traoré SIAKA, Adjoint au Maire de Grand-Bassam.

Roger TIEHIDE



La jeunesse de Bassam en action de nettoyage de la berge

SEANCE DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DE LA SALUBRITE A DJOROBITE 1

L'ANAGED et l'ONG « Jeune Femme lève-toi » sensibilisent à l'entretien du cadre vie



M. Alain Roger AKICHI sensibilisant la communauté villageoise de DJOROBITE

L'ANAGED a apporté son soutien, le vendredi 5 février 2021, à l'ONG « Jeune Femme lève-toi » de Madame Philomène KOFFI en action de sensibilisation à la bonne gestion du cadre de vie à DJOROBITE 1 village, commune de Cocody. Monsieur Alain Roger AKICHI, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures représentait Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur

Général de l'ANAGED. Monsieur AKICHI a adressé les encouragements de Madame le Directeur Général de l'ANAGED à toute l'équipe de l'ONG pour cette initiative louable de nettoyage en faveur de Djorobité. Il a, par la suite, invité la communauté villageoise à s'approprier la propriété de son cadre de vie pour son mieux être en matière de santé. Il a conclu son intervention par la présentation du kit de matériel de

salubrité, une contribution de l'ANAGED à l'action de cette ONG.

À la suite de la séance de sensibilisation de tous les officiels à l'endroit de la Communauté villageoise de Djorobité 1, Monsieur AKICHI et la Présidente de l'ONG ont procédé à la remise officielle du matériel de salubrité.

Madame Philomène KOFFI a expliqué les motivations du choix de Djorobité 1 pour l'opération de salubrité de son

ONG. En effet, à en croire l'initiatrice de cette journée de salubrité, elle avait trouvé ce village dans un état d'insalubrité notoire pendant la campagne de sensibilisation des populations en faveur de l'adoption des mesures barrières, en 2020. Partant de ce constat, elle a projeté d'y mener une action de sensibilisation auprès de la population. Ce qui, naturellement, justifie leur présence dans ce village, ce jour, pour sensibiliser puis l'inviter à mener une action de propreté.

Des ONG partenaires ont apporté leur soutien aux actions de terrain de l'ONG « Jeune Femme lève-toi » par la présence effective de leurs représentants. Il s'agit de Monsieur Ange Boni YEYE, Président de l'ONG « Yes Green Earth » et Mademoiselle Fatoumata SOW, membre des « Environnementalistes de Côte d'Ivoire ».

Monsieur NIAMIEN Maxime, Représentant de la notabilité du village a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de Madame le Directeur Général de l'ANAGED, Monsieur AKICHI, et à

l'ONG « Jeune Femme lève-toi » et ses partenaires pour cette noble action. Après la cérémonie officielle de sensibilisation et de remise de kit de matériel de salubrité, tous, membres des ONG et population du

village ont procédé aux actions de salubrité (balayage des rues, collecte, ramassage et conditionnement des ordures).

Roger TIEHIDE



Opération de salubrité organisée après la séance de sensibilisation



Photo de remise symbolique du matériel à la Jeunesse de DJOROBITE 1

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX ÉCOGESTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'ANAGED sensibilise le Groupe Scolaire Plateau Dokui BAD au maintien de la propreté du cadre d'étude



L'équipe de l'ANAGED et les membres du COGES entretenant les élèves

Le Comité de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) du groupe scolaire Plateau Dokui BAD a, sous la conduite de sa Présidente, Madame KONE Diabaté Nassogona, initié, le jeudi 4 février 2021, une journée de salubrité au sein dudit groupe scolaire. A cette activité, l'ANAGED a été associée en vue d'informer les élèves sur le mode de gestion des déchets ménagers. Elle était représentée par Mesdames Kady BAMBA et Iré Assétou DIOMANDE, respectivement Chargée de Communication et Chargée d'études auprès de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures.

Situant l'objectif de cette journée, Madame KONE a dit que leur but essentiel est d'inculquer aux enfants la culture de la propreté, voire de la



Photo de famille après la séance de sensibilisation

salubrité. Une raison de plus, selon elle, de solliciter l'appui de l'ANAGED en vue de les accompagner à approfondir la sensibilisation des élèves, des enseignants, ainsi que celle de la population.

Dans ce groupe scolaire du quartier Plateau Dokui qui compte cinq (5) écoles dont trois primaires (3) et deux (2) maternelles, avec un effectif total de mille deux-cent cinquante (1250) élèves, la mission des représentantes de l'ANAGED a consisté en l'initiation des élèves à la culture de la propreté

et de la salubrité. Celle-ci s'est traduite par une série de questions posées aux élèves en vue de vérifier leur niveau de connaissances des écoGESTES, de la notion de tri des déchets et diverses notions de salubrité.

Cette activité de sensibilisation s'est soldée par le nettoyage de la cour de l'école par les élèves dans l'objectif de mettre en application les conseils de salubrité donnés lors de la sensibilisation.

Léontine KOUADIO

SUIVI DES ACTIVITES DES ONG ET OSC DU DOMAINE DE LA SALUBRITE

Assemblée Générale Ordinaire de la CNAECI



Une vue des responsables des organisations

Dans le cadre du suivi des activités des ONG exerçant dans le domaine de la salubrité, l'ANAGED, à travers la Sous-Direction chargée des relations avec les ONG et les Organisations de la Société Civile (OSC), était conviée, à titre exceptionnel, à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Coordination Nationale des Acteurs de l'Environnement de Côte d'Ivoire (CNAECI), le 27 janvier 2021, à la salle de mariage de la Mairie d'Abobo.

Cette Assemblée Générale présidée par Monsieur Brahima OUATTARA, 4ème adjoint au Maire de la commune d'Abobo, a tenu toutes ses promesses. En effet, devant des centaines de membres, Monsieur Bakary SORO, Président de cette coordination, a dressé le bilan moral, financier puis a défini les perspectives de son organisation.

Au titre du bilan moral, il a essentiellement tourné autour des activités de salubrité menées au cours de l'année 2020 dans la commune d'Abobo, malgré la menace de la Covid-19. Ce dévouement à la cause de la salubrité a permis à la commune d'Abobo d'avoir un visage reluisant en termes de Propreté.

S'agissant des perspectives pour cette année 2021, dans le plan d'action de la CNAECI figurent des activités de sensibilisation dans les gares routières, les ménages, et surtout dans les écoles pour la gestion efficace des Déchets Solides Ménagers et Assimilés (DSMA).

Mack-Bolan KOUAKOU



Photo de famille

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX ÉCOGESTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'ANAGED sensibilise les élèves du Groupe Scolaire Christophe ASSAMOI du Camp AGBAN Gendarmerie à la propreté



Une vue des responsables de l'organisation et des équipes en compétition

L'établissement Scolaire Christophe ASSAMOI du Camp AGBAN Gendarmerie a connu une ambiance particulière dans l'après-midi du mardi 9 février 2021. La raison : le lancement du concours de génie en herbe couplé avec une activité de sensibilisation des élèves placée sous le thème « une école propre sans COVID » a drainé un très grand nombre d'élèves dans ledit établissement scolaire.

Cette cérémonie solennelle a été réhaussée par la présence de l'ANAGED représentée par une équipe de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de l'ANAGED conduite par Monsieur COULIBALY Doguy Hermann-Olivier, Chef de Service à la Direction de la Communication et des Relations

Extérieures de l'ANAGED.

A cette occasion, Monsieur COULIBALY Hermann a exprimé l'engagement de l'autorité de régulation de la filière des déchets qu'est l'ANAGED d'accompagner les actions louables des établissements en faveur de la salubrité. La raison, selon lui, c'est que d'une part, ces initiatives permettent aux élèves de s'imprégner de la réalité du terrain et d'autres parts, de prendre en charge leur cadre de vie, d'étude, en mot, leur environnement immédiat. « C'est dire que chacun doit s'impliquer dans la gestion de son environnement », a-t-il interpellé.

Par ailleurs, l'avènement de la maladie à coronavirus, selon Monsieur COULIBALY, impose un changement de comportement qui doit s'appliquer

à toutes les couches de la société. Il s'agit notamment du port de masque, le lavage systématique des mains, tousser dans le coude, d'éviter de se serrer les mains.

Au terme de ses propos, le représentant de l'ANAGED a invité les parties prenantes au projet de ce concours de génies en herbes à insister sur l'importance de la sensibilisation des enfants à la gestion optimale des déchets ; car ceux-ci constituent l'avenir du pays.

Notons que cette animation s'inscrit dans le cadre des activités de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Cocody deux plateaux (IEPP C2P).

Léontine KOUADIO

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE L'ANAGED aux côtés de l'ONG WAGNON pour préserver l'environnement



Séance d'échange

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a été l'une des invitées principales de l'ONG « Wagnon » présidée par Madame Esther BLEHINE, à l'occasion de l'organisation de la cérémonie officielle de lancement de ses activités de salubrité et de protection de l'environnement.

Cette cérémonie a eu lieu, le vendredi 12 février 2021, au Ranch d'Azaguié, en présence d'une équipe de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) conduite par Monsieur Eugène KOFFI, Sous-Directeur en charge des Relations avec les ONG et les Organisations de la Société Civile.

Au menu de l'activité figurait la question de l'entretien du cadre de vie et de la sauvegarde de l'environnement qui ont, souventes fois, fait l'objet de réflexions dans les instances internationales de haut niveau, en ce 21^{ème} siècle. C'est dans cette même veine que s'inscrit l'ONG « Wagnon », qui signifie en

langue Kroumen « le porte bonheur » pour se fixer, au cours de ses réflexions du moment, des objectifs que sont l'organisation des campagnes de sensibilisations pour la préservation de l'environnement, l'accompagnement des populations sur le planing d'arbres, l'installation de poubelles recyclées accompagnées de pancartes de sensibilisation... Véritable instance de partage d'expérience, d'explication détaillée des différents objectifs et d'exposition des projets entamés, cette rencontre a été une occasion propice pour les participants d'inviter la population ivoirienne à contribuer au développement durable par la valorisation de la culture africaine.

Monsieur GOUGOU Antoine, Chef du Programme d'Aménagement de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou (PAGI-BVG), parrain de la cérémonie, a traduit son engagement à soutenir les actions de l'ONG « Wagnon », dans son noble combat, qu'il a qualifié certes difficile, mais utile autour des initiatives gouvernementales et celle de la société civile. Non sans oublier

d'inviter la population à s'engager dans la préservation de l'environnement. « Nous pourrions gagner ce pari pour la survie de l'humanité », a-t-il conclu.

Intervenant, Monsieur Koffi Eugène, représentant Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, a traduit le soutien de son institution à l'ONG « Wagnon » pour ses initiatives en faveur de l'entretien du cadre de vie aux côtés des populations. Il a rassuré les membres de l'organisation du soutien de l'Agence en matériel de salubrité en vue de bien mener ses activités de salubrité.

Au terme de la cérémonie, Madame Esther BLEHINE a exprimé sa reconnaissance à tous les participants pour le soutien apporté à leur jeune organisation qui a vu le jour en 2020.

Léontine KOUADIO

ABENGOUROU

La propreté des corridors au cœur des actions de salubrité de l'ANAGED et de la Préfecture de Police



Les Agents de la Préfecture de Police d'ABENGOUROU balayant le corridor

Le samedi 27 mars 2021, des opérations de salubrité ont été organisées dans les différents corridors d'entrée et de sortie de la ville d'Abengourou. Elles ont été l'œuvre de la Préfecture de Police de ladite ville représentée par le Commissaire BOUE Bi, chef des opérations et le Lt. Amara SIDIBE, superviseur. Celles-ci ont été organisées en collaboration avec la Délégation Régionale de l'ANAGED représenté par monsieur Pétienpou KONE.

Pour sa part, l'ANAGED a fait don d'un kit de matériel de salubrité à la Préfecture de Police d'Abengourou en vue de mener à bien ces opérations. Cette opération qui s'est déroulée de 9h30 à 13h, a commencé par un rassemblement des hommes en tenues à la Préfecture de police en vue de recevoir des feuilles de route du mode opératoire.

Ainsi, ce sont au total 30 agents de police repartis par équipe de 10 qui ont investi les trois corridors (Abidjan,

Agnibilekrou, Niablé) pour mener ces actions de salubrité. Et sur le terrain, ceux-ci ont reçu un appui inestimable des usagers des corridors qui n'ont

pas voulu se mettre en marge de ces activités d'intérêt général.

Roger TIEHIDE



La délégation régionale de l'ANAGED remettant du matériel de salubrité à la Préfecture de Police d'ABENGOUROU

BONDOUKOU

L'ANAGED apporte un appui à l'opération de salubrité des Lycées 1 et 2 de Bondoukou



Monsieur Marius Kouamé KOFFI, Représentant l'ANAGED faisant une remise de matériel au comité de salubrité du Lycée Moderne 1

Le Club Environnement, Santé et Salubrité du Lycée moderne 1 de Bondoukou dirigé par Monsieur Lionel ADIA, Professeur d'Allemand, coordonnateur des activités de salubrité, a initié, samedi 13 mars 2021, une opération de salubrité au sein dudit établissement, en collaboration avec l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED).

Pour rendre possible une telle activité de salubrité, la Délégation Régionale de l'ANAGED dans le Gontougo a octroyé un kit de matériel de salubrité au Président Lionel ADIA et son équipe. Ce kit est composé de poubelles, brouettes, machettes, ainsi que des râtaeux.

Cette opération qui a rassemblé l'ensemble des élèves des Lycées 1 et 2 de la ville de Bondoukou vise, selon le Président ADIA du Club Environnement, à offrir un cadre d'études sain et propice aux élèves. Il s'est félicité de la mobilisation des élèves et des enseignants qui ont bien

compris la portée de cette opération de salubrité, avec allusion faite aux risques de maladies de tous genres auxquelles ils sont exposés. « *Nous voulons donc veiller à la santé de chacun d'entre nous à travers ces activités de propreté que nous menons* », a indiqué monsieur ADIA.

A la fin de l'opération, le Président du Club Environnement, Santé et Salubrité a, aux noms de ses membres, adressé

ses vifs remerciements à l'ANAGED, à travers sa Délégation Régionale du Gontougo, pour cet appui qu'il juge salubre.

Rappelons qu'en décembre 2020, l'ANAGED a appuyé la préfecture de Police de Bondoukou lors de l'opération grand ménage par l'octroi de matériel de salubrité.

Roger TIEHIDE



PRÉSENTATION DE VŒUX AU MINASS

Le Ministre Anne-Désirée OULOTO salue les efforts de l'ANAGED et donne des orientations pour l'année 2021



De d. à g. Mme Anne-Désirée OULOTO, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité et Mme Sarrahn Teinin OUATTARA

Madame Anne-Désirée OULOTO, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité était en visite, le mercredi 27 janvier 2021, dans les locaux de l'ANAGED. L'objectif de cette tournée dans les structures sous tutelle du MINASS dont l'ANAGED, en ce début d'année, était de communier avec ses collaborateurs à travers une cérémonie de présentation de vœux pour le nouvel an.

Madame le Ministre, Anne-Désirée OULOTO a commencé son adresse par la formulation de ses vœux les plus chers à l'endroit de toute l'équipe de l'ANAGED conduite par Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général. « En ce début d'année, je voudrais vous souhaiter une heureuse et fructueuse année 2021... Bonne année à vous-mêmes, à vos familles respectives, et à tous les partenaires de l'ANAGED... Une année de plein épanouissement et de prospérité. Que le Seigneur lui-même, accomplisse

vos vœux les plus secrets, selon sa volonté », s'est exprimée Madame le Ministre, l'air décontractée, signe d'être effectivement en famille.

Abordant le point des activités de l'Agence, le Ministre Anne OULOTO a, aux noms du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA et du Premier Ministre



Madame le DG remettant le présent à Madame le Ministre

Hamed BAKAYOKO (paix à son âme), salué le courage, l'abnégation et la ténacité du personnel de l'ANAGED et des partenaires de l'Agence pour le travail accompli. Car selon elle, en cette période de la pandémie de la COVID-19, ceux-ci ont assuré et continuent de façon exceptionnelle d'assurer les services de propreté du District d'Abidjan en vue de limiter d'éventuels effets négatifs de la pandémie. « La Côte d'Ivoire est citée parmi les pays qui réservent une riposte exemplaire à cette crise sanitaire, et cela grâce aux actions de terrain de l'ANAGED dans la discrétion... Pendant le confinement des populations, certains collaborateurs et agents sillonnaient, de jour comme de nuit, les rues d'Abidjan pour s'assurer du bon nettoyage, de la bonne collecte des déchets ménagers pour préserver la vie de nos concitoyens en espérant limiter les impacts négatifs de la Covid-19 », a rappelé le Ministre OULOTO satisfaite de cette action.

Ouvrant une brèche sur la salubrité du District d'Abidjan, Madame le Ministre a particulièrement salué le travail abattu par ses collaborateurs sur le terrain. Sur ce point, se référant au

constat général de l'opinion publique, elle a exprimé sa satisfaction quant aux bons résultats obtenus sur le terrain. « De façon générale, les populations sont fières de leur capitale et cela est possible grâce à l'action managériale de Madame le Directeur Général », a déclaré Madame Anne OULOTO.

Cependant, tout ne s'arrête pas au seul District d'Abidjan. Consciente donc de ce fait, Madame le Ministre a invité ses collaborateurs à s'orienter véritablement vers les villes de l'intérieur du pays. Elle a, alors, invité ceux-ci à investir ces localités en vue d'y mener des actions d'envergure en faveur de la salubrité.

À la première responsable de l'ANAGED, Madame le Ministre OULOTO a exprimé ses attentes pour que 2021 soit une année déterminante dans la mission de son département en matière de salubrité. « Je souhaite que la satisfaction, de plus en plus, observée à Abidjan soit visible dans les grandes villes de l'intérieur du pays, dans les chefs-lieux de Régions. La structuration des actions engagée à Abidjan devra s'étendre à ces localités avec la construction des infrastructures

adéquates de salubrité, avec une meilleure implication des collectivités territoriales », a-t-elle dit.

Pour clore son intervention, le Ministre Anne OULOTO a renouvelé sa confiance en ses collaborateurs avec qui elle a toujours compté tout en invitant ceux-ci à plus de rigueur et de détermination dans leur stratégie de sensibilisation et d'éducation au changement de comportement. « Je vous encourage à maintenir le cap », leur a-t-elle lancé comme mots de fin. Auparavant, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général a présenté ses civilités suivies de la présentation des vœux de l'ensemble du personnel à son illustre hôte du jour. Dans la même veine, elle lui a exprimé la satisfaction de tout le personnel à la recevoir en ce début d'année. Elle lui a enfin traduit l'engagement de toute la Direction Générale à l'accompagner dans ses nobles et exaltantes missions.

Un précieux présent a été offert à Madame le Ministre. La cérémonie a pris fin par des photos de famille.

Roger TIEHIDE



Une vue des proches collaborateurs de Mme le Directeur Général

La cérémonie de vœux à la MINASS en image



Mme le Ministre accueillie par le DG de l'ANAGED



Une vue des officiels



Allocution du DG de l'ANAGED



Allocution de Mme le Ministre



M. DOSSO Daouda, Sous Directeur de la Communication, assurant la maitrise de cérémonie



Une vue des chefs de services



Mme le Ministre Anne OULOTO encadrée par Mme le DG Sarrahn Teinin OUATTARA et son conseiller technique, M. Guillaume KAPET KOUADIO



Mme le Ministre Anne OULOTO en compagnie des responsables de la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques



Une vue du personnel de l'INAGED



Une vue du personnel de l'ANAGED



Mme le Ministre Anne OULOTO en compagnie des responsables de la Direction des Opérations et Programmes



Mme le DG Sarrahn Teinin OUATTARA remettant le présent à Mme le Ministre Anne Désirée Ouloto



Mme le Ministre Anne OULOTO en compagnie des responsables de la Direction du Budget, des Finances et des Moyens Généraux



Mme le Ministre Anne OULOTO en compagnie des responsables de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures



Mme le Ministre Anne OULOTO en compagnie des responsables de la Direction du Contrôle Budgétaire



Mme le Ministre Anne OULOTO encadrée par quelques chefs de service



Mme le Ministre entourée des chefs de services



Madame le Ministre en compagnie des agents d'entretien des locaux de l'ANAGED

REMISE DE MATERIEL DE SALUBRITÉ

Le Ministre Anne-Désirée OULOTO offre du matériel de salubrité au réseau des associations de femmes productrices d'attiéké d'ALEPE



Remise symbolique de matériel

Sollicitant du matériel de salubrité auprès de Madame Anne-Désirée OULOTO, Ministre en charge de l'Assainissement et de la Salubrité, en vue d'entretenir leur cadre de vie, les femmes d'Alépé regroupées au sein d'un réseaux d'associations de productrices d'attiéké ont obtenu l'avis favorable de Madame le Ministre.

Jeudi 18 février 2021, conduites par leur Ambassadrice du réseau, Madame Marie Jeanne SEKA, l'épouse de Monsieur Joseph Séka SEKA, Ministre en charge de l'Environnement et du



Une vue du matériel

Développement Durable, les femmes productrices d'Attiéké d'Alépé ont reçu leur kit de matériel de salubrité dans les locaux de l'ANAGED, des mains de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général, représentant Madame le Ministre Anne OULOTO, empêchée.

Au cours de cette cérémonie de réception de matériel aux allures festives, Madame Eliane ODOUKOU épse. KOUASSI, Secrétaire Général de ce Réseau des Associations de femmes a, au nom de leur Présidente, Madame KOFFI Acho, exprimé leur reconnaissance à Madame le Ministre Anne OULOTO.

Notons enfin, que Madame l'Ambassadrice du Réseau des Associations de femmes productrices d'attiéké d'Alépé et son équipe étaient, pour la circonstance, accompagnée par Maître Christophe N'CHO, 1er Adjoint au Maire d'Alépé et de Monsieur BOGUIE Ahiba, Président de l'ONG CI-PROFONDE et DEVELOPPEMENT.

Roger TIEHIDE

QUANTITE DE MATERIEL REÇUE PAR LE RESEAU DES ASSOCIATIONS DE FEMMES PRODUCTRICES D'ATTIEKE D'ALÉPÉ

N° d'ordre	DESIGNATION DU MATERIEL	QUANTITE
1	TRICYCLES	03
2	BROUETTES	30
3	MACHETTES	50
4	POUBELLES DE 120 L	50
5	PELLES	50
6	GANTS	150
7	RÂTEAUX	50
8	BALAIS	100
9	LIMES	50

APRES LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT Le Ministre Anne-Désirée OULOTO passe la main au Ministre Bouaké FOFANA



Le Ministre Anne - Désirée OULOTO transmettant les dossiers du MINASS au Ministre BOUAKE Fofana en présence de Monsieur Mohamed du Secrétariat Général du Gouvernement.

Presque deux mois après avoir décliné ses nouvelles orientations pour la salubrité, au cours d'une cérémonie de présentation de vœux du nouvel an à l'ANAGED, Madame Anne-Désirée OULOTO a été nommée Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Dans le nouveau gouvernement du Premier Ministre Patrick Jérôme ACHI, proclamé le 6 avril 2021, l'on note ainsi, son remplacement par Monsieur Fofana BOUAKE.

Sans plus tarder, appliquant les instructions de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et de son Premier Ministre Patrick ACHI qui veulent rapidement voir le gouvernement à la tâche, les deux Ministres Anne OULOTO et Bouaké FOFANA ont procédé à la passation de charge, le vendredi 9 avril 2021. Cette cérémonie a été conduite par

Monsieur Mohamed KAMAGATE, représentant le Secrétariat Général du Gouvernement.

Prenant la parole, Madame le Ministre Anne OULOTO a exprimé sa reconnaissance à ses « désormais ex-collaborateurs » avec qui elle a partagé des années de travail. « Sachez que je pars heureuse d'avoir eu avec vous des résultats probants », a-t-elle déclaré. Plus loin, elle a laissé entendre qu'elle part surtout heureuse de céder les rênes de ce département ministériel à son frère BOUAKE Fofana, un homme d'expérience.

À son tour, le Ministre Bouaké FOFANA s'est dit disponible à poursuivre les actions de sa prédécesseure, puis a traduit sa reconnaissance à SEM Alassane OUATTARA pour la confiance qu'il a placée en lui. « C'est un réel plaisir et un honneur particulier d'être ici ce matin, pour continuer l'œuvre gigantesque de ma sœur

Anne-Désirée OULOTO. La Côte d'Ivoire reconnaît son engagement, son abnégation au travail, sous le leadership du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara (...) Permettez-moi d'adresser tous mes remerciements et toute ma gratitude au Chef de l'État, pour cette haute confiance qu'il place en ma modeste personne. Je mesure avec la plus grande humilité, les valeurs qu'incarne cette confiance et les défis à relever », a-t-il déclaré.

Rappelons que Madame Anne OULOTO a assuré la charge du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité de 2011 à fin 2012 et de 2015 au 6 avril 2021.

Quant à Monsieur Bouaké FOFANA, nouveau Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, il a été, de 2003 à 2017, Directeur Général de l'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE), structure au sein de laquelle il a déjà

eu à faire face à des questions liées à l'assainissement et au drainage. Puis, il a été aussi Directeur Général de la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) d'août 2017 à mars 2021.

Notons que cette cérémonie de passation de charge a été précédée, la veille, par une autre au cours de laquelle Madame le Ministre a traduit toute sa reconnaissance à tous ses collaborateurs avec qui elle a travaillé

durant ses années de gestion de ce Département de l'Assainissement et de la Salubrité.

Roger TIEHIDE



Monsieur Mohamed KAMAGATE entouré des Ministres Anne OULOTO et Bouaké FOFANA



APRES SA PRISE DE FONCTION A L'ASSAINISSEMENT ET A LA SALUBRITE

Le Ministre BOUAKE Fofana en visite de prise de contact à L'ANAGED



Monsieur Bouaké FOFANA, nouveau Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité s'adressant au personnel de l'ANAGED

Prenant à peine les rênes du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le vendredi 9 avril 2021, après la cérémonie de passation de charge, que le tout nouveau Ministre Bouaké FOFANA entame ses tournées de prise de contact dans les structures sous tutelles de son Département. Ainsi, le mardi 13 avril 2021, il s'est rendu à l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'Agence et l'ensemble de ses collaborateurs lui ont réservé un accueil chaleureux.

Ce fut l'occasion pour le Ministre Bouaké FOFANA d'échanger avec la Direction Générale de l'ANAGED en vue s'imprégner un tant soit peu du mode de fonctionnement de l'Agence. « Le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA a voulu que le gouvernement se mette au travail le plus vite possible, c'est pour cela que dès

ma prise de fonction, vendredi dernier, j'ai voulu rencontrer les structures sous tutelles qui sont véritablement des Agences d'exécution de la politique nationale en matière d'assainissement et de salubrité. C'est pour cela que ce matin, je suis avec vous pour faire la connaissance de l'ANAGED, puis savoir les problématiques qui sont posées », a déclaré le Ministre, justifiant ainsi le mobile de sa visite.

Reconnaissant sa faible connaissance du secteur des déchets contrairement à celui de l'assainissement routier et la question du drainage, le ministre s'est dit, cependant, prêt dans son rôle de « facilitateur » auprès du gouvernement à collaborer de façon efficiente pour la réussite des missions communes.

Pour finir, le Ministre a demandé à ses collaborateurs de définir clairement les objectifs à atteindre en vue d'un accompagnement efficace de l'Agence par le Ministère.

Après, Madame Sarrahn Teinin

OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED a traduit sa cordiale bienvenue au Ministre et la disponibilité de la structure dont elle a la charge de l'accompagner dans ses missions.

Aussi avec la permission de Madame le Directeur Général, Monsieur Firmin N'GOUAN, Directeur des Opérations et Programme a fait la présentation de l'Agence au Ministre Bouaké FOFANA. L'objectif étant de faire connaître au Ministre les missions, l'objet et le fonctionnement de l'ANAGED. Il faut dire que cette séance solennelle a été suivie d'une rencontre ouverte avec le personnel.

La visite du Ministre a pris fin par un point de presse après une séance de travail avec Madame le Directeur Général.

Roger TIEHIDE



Arrivée du Ministre Bouaké FOFANA



Madame le DG Sarrahn T. OUATTARA accueillant le Ministre Bouaké FOFANA



Visite du Ministre Bouaké FOFANA, une vue de la salle



Séance d'échange avec le Ministre



Le Ministre Bouaké FOFANA & Mme le DG Sarrahn T. OUATTARA



Monsieur le Ministre et Madame le DG en compagnie des Directeurs de l'ANAGED



Monsieur le Ministre et Madame le DG en compagnie des Sous-Directeurs de l'ANAGED



Une vue du personnel de l'ANAGED

SIGNATURE DE CONVENTION MÉDICALE

La MUP-ANAGED et la Clinique Médicale Vie s'accordent pour des prestations médicales au profit du personnel de l'ANAGED



Echange de parapheur entre M. Privat DJIROU, Président de la MUP-ANAGED et Docteur ZOHE Donatien, DG de la clinique

La Mutuelle du Personnel de l'ANAGED (MUP-ANAGED) et la Clinique Médicale VIE ont signé une convention de prestations médicales au profit du personnel de l'ANAGED, le mardi 2 février 2021, dans les locaux de ladite clinique, sise à Niangon Nord, commune de Yopougon.

Messieurs Serge Privat DJIROU, Président, représentait la MUP-ANAGED et ZOHE Donatien, Médecin et Directeur Général de la Clinique Médicale VIE. Chaque représentant était accompagné de ses plus proches collaborateurs.

Pour la circonstance, la délégation de la MUP-ANAGED a eu droit à une visite guidée des locaux de la clinique en vue de s'imprégner de la qualité de l'équipement technique dont dispose la Clinique Médicale VIE.



Pour Docteur ZOHE Donatien, il s'agit de rassurer le partenaire, en l'occurrence, la MUP-ANAGED de la bonne disponibilité de l'équipe médicale, vu le plateau technique qu'elle offre, à honorer ses engagements.

La visite guidée a donc fait place à la signature proprement dite du protocole d'accord liant les deux entités. Séance à la fin de laquelle le Président DJIROU a exprimé la satisfaction de la MUP-ANAGED à l'endroit du partenaire médical pour son engagement à respecter les closes de cette convention.

Quant au Docteur ZOHE, Directeur Général de la clinique, il a salué l'acte

de la MUP-ANAGED pour la confiance qu'elle a bien voulu placer en sa structure à travers son choix. « Nous sommes impatients de travailler avec vous », a-t-il conclu.

Ce protocole d'accord rentre dans la vision du Président de la MUP-ANAGED, Monsieur DJIROU Privat, celle d'offrir aux mutualistes des conditions meilleures d'accès à une prise en charge efficace des éventuels malades de l'Agence.

Léontine KOUADIO

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX DE LA MUTUELLE DES AGENTS DE L'ANAGED (MUP-ANAGED) À Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général.



Madame le Directeur Général recevant le présent de la MUP-ANAGED

Sous la conduite de son Président, Monsieur Serge Privat, la Mutuelle du Personnel de l'ANAGED (MUP-ANAGED) a sacrifié à la tradition en présentant, vendredi 29 janvier 2021, ses vœux du nouvel an à Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED. Ce fut une somptueuse cérémonie de joie partagée au cours de laquelle la MUP-ANAGED a offert un précieux présent à Madame le Directeur Général.

Les allocutions solennelles ont fait place à la distinction des lauréats du concours de meilleurs agents ANAGED. A tout Seigneur, tout honneur ! C'est Monsieur Serge Privat DJIROU, Président de la MUP-ANAGED et grand lauréat de l'édition précédente (2019) de ce concours qui a ouvert la série



M. Serge Privat DJIROU, Président de la MUP-ANAGED traduisant les vœux de la mutuelle à Mme le DG

des récompenses par la réception de son diplôme d'honneur des mains de Madame le Directeur Général, Sarrahn Teinin OUATTARA.

Par la suite, ce sont au total 11 agents, lauréats de la deuxième édition du

concours de meilleurs agents qui s'est déroulé tout au long de l'année 2020 qui ont été distingués par Madame le Directeur Général.

Roger TIEHIDE

IMAGES DE DISTINCTION DES LAUREATS DU CONCOURS DE MEILLEURS AGENTS ANAGED, EDITION 2020

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTERIEURES



M. GNANDE Dérôu Marius



M. Marc-Bolan Kouakou KOUAME

DIRECTION DES OPERATIONS ET DES PROGRAMMES



M. N'Guessan BÉCHIO Auguste Joël



Mme DJEDJE Edwige Noëlle epse
BEUGRE



Mme DOGBO épse. DIOMANDE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES



M. Ange Patrick KONAN



Mlle BEDI Mélissa Joelle

DIRECTION DU BUDGET, DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX



M. BOHOUSSOU Kouakou Franck Blanchard



M. COULIBALY Yade Daouda

LAUREATS DE LA DIRECTION GENERALE



M. TANOAH Ahoussi Louis



Mme KACHY Adjiba Marie-Mireille



Mme YADOM née N'guessan Gnamien Marcelle



Intervention du DG de l'ANAGED



8 MARS 2021, COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME L'ANAGED a célébré ses femmes

L'ANAGED a célébré avec faste, le 8 mars 2021, ses femmes lors de la commémoration de la Journée Internationale des Droits de la Femme, dans ses locaux.

Les travailleuses de l'Agence ont eu droit à des ateliers sur le thème: « Le leadership féminin comme moteur de développement ». Ceux-ci ont été animés par Mesdames Anne

-Marie ASSANVO, Juritraductologue Assermentée, et Désirée DENEQ, Secrétaire Générale de la Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes Politistes, Géographe.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED. Qui, après avoir enregistré les doléances de ses collaboratrices présentées par Madame Edwige

Djédjé épouse. BEUGRÉ, porte-parole, leur a prodigué des conseils portant sur leur engagement, leur détermination à conduire avec succès les éventuelles missions à elles confiées.

Un cocktail gracieusement offert par Madame le Directeur Général a mis fin à la cérémonie.

Roger TIEHIDE



Mme le DG encadrée par Mme Désirée DENEQ et Anne -Marie ASSANVO



L'hymne dédié aux Femmes prononcé par les femmes de l'ANAGED



Intervention de Madame BEUGRE, porte-parole des femmes de l'ANAGED



Intervention de Madame Désirée DENEQ



Une vue des femmes de l'ANAGED



Mme le DG en compagnie de quelques dames responsables de l'ANAGED



Panel animé par Mesdames Désirée DENEQ et Marie-Anne ASSANVO



Mme le DG en compagnie de quelques femmes de l'ANAGED



Mme le DG en compagnie de quelques femmes de l'ANAGED



Mme le DG en compagnie de quelques femmes de l'ANAGED

ALLOCUTION DE MADAME EDWIGE BEUGRE, REPRÉSENTANTE DES FEMMES DE L'ANAGED

Madame le Directeur Général de l'ANAGED ;
 Messieurs les Conseillers Techniques ;
 Messieurs les Directeurs ;
 Mesdames et Messieurs les Sous-Directeurs ;
 Madame la Secrétaire Générale de la Ligue Ivoirienne des Droits de la femme ;
 Messieurs les Chefs de Service de l'ANAGED ;
 Illustres Invités ;
 Chers Collègues, chères femmes de L'ANAGED.



L'honneur me revient de prendre la parole ce jour du 08 mars 2021, journée internationale des droits de la femme en qualité de représentante des femmes de l'ANAGED. Mais avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de souhaiter une excellente journée de la femme à notre dynamique Directeur Général, Mme Sarrahn OUATTARA, à nos illustres invités et à toutes les femmes de l'ANAGED.

Chères dames, la célébration de la journée du 08 mars se veut particulière et spéciale cette année. En effet, il ressort d'un constat général que la majorité des femmes considère ce jour comme une simple fête en l'honneur

des femmes marquée par des festivités, des danses, des défilés, des théâtres et bien d'autres activités. Cette approche, ne donne pas la pleine signification de ce jour. Ainsi l'ANAGED a bien voulu redonner à cet évènement, tout son sens en le plaçant dans son contexte véritable (ou réel).

Le 08 mars est le jour dédié à la lutte des droits des femmes et pour réfléchir à l'amélioration de leur condition, car nul n'est sans ignorer qu'en dépit des avancées notables enregistrées en la matière de nombreuses inégalités demeurent. Il y a encore des contrées où les femmes vivent des violences deshumanisantes. Elles sont victimes de plusieurs formes de discriminations

et de sexisme.

En Côte d'Ivoire, le Gouvernement a inscrit la promotion de la femme dans ses priorités à travers des mesures importantes telles que l'école pour tous mettant l'accent sur la scolarisation de la jeune fille, la fixation d'un quota d'au moins 30% de femmes aux postes de décisions ont été prises.

Au niveau de l'ANAGED, la promotion de la femme reste aussi un axe majeur du management de Madame le Directeur Général. Ainsi, sur un total de 254 agents, 92 sont des femmes, soit un taux 36,22%. Sur un total de 59 postes de décisions, 16 sont occupés par des femmes, soit un taux de 27,11%.

Madame le Directeur Général, ces chiffres sont parlants. Et les femmes de l'ANAGED vous disent MERCI.

MERCI parce que vous avez mis en œuvre plusieurs actions pour que les conditions de travail et de vie des femmes soient considérablement améliorées. Je voudrais prendre pour exemple la sécurité du personnel féminin affecté au contrôle des opérations de salubrité de nuit. A cette préoccupation vous avez apporté une solution en les retirant des programmes de nuit. Toutefois, Mme le Directeur Général beaucoup reste à faire. Comme vous pouvez le constater, l'ANAGED n'a pas encore atteint le quota d'au moins 30% de femmes indiqué par le Gouvernement. En outre vos agents de terrain femmes rencontrent encore quelques difficultés et non des moindres pour certaines d'entre-elles qui se sentent frustrées, mais soyez en rassurée cela n'entache en rien leur ardeur au travail. Aussi, voudrais-je respectueusement appeler votre attention sur ces différents problèmes auxquels j'en suis sûre vous trouverez encore des solutions. Je reste confiante quant à vos capacités de faire bouger les lignes car vous êtes une femme juste et vous êtes une femme de parole « Quand DG dit, DG fait ».

Chères dames,

Les générations passées ont lutté âprement pour obtenir pour les femmes le droit de vote et d'éligibilité, la suppression de la différence salariale qui a débouché sur le principe « à travail égal, salaire égal », et bien d'autres.

Aujourd'hui c'est à notre génération que revient la responsabilité de lutter pour que le droit à l'égalité des chances,

l'équité et le genre, la suppression de toutes les formes discriminations et de violences soit une réalité. Certes les États doivent redoubler d'efforts en matière de protection et de valorisation des femmes à travers la mise en œuvre politiques pertinentes qui prennent en compte leurs aspirations profondes. Cependant, je reste convaincue que les femmes elles-mêmes doivent mener en premier le combat.

Le monde a besoin de voir les femmes à l'œuvre. Le monde a besoin des femmes capables de changer le cours des événements, capables d'impacter positivement leur milieu et de participer au développement véritable des sociétés. C'est en nous affirmant, en démontrant nos capacités que nous mériterons le respect et la considération.

Tant que les femmes continueront de s'accrocher aux stéréotypes dans lesquels elles ont longtemps été emprisonnées ;

Tant qu'elles auront peur de s'exprimer, mettront en avance leurs faiblesses au lieu de valoriser leurs potentiels ;

Tant que les femmes s'abstiendront de postuler quand il y a des appels à candidature sous prétexte qu'il y a des métiers réservés aux hommes, comment pourrions-nous prétendre à des postes de responsabilité aussi bien dans les structures privées que publiques pour pouvoir décider.

Il est vrai que la nature et l'anatomie de la femme jouent quelques fois en sa défaveur, l'exposant à de nombreux risques, violences, harcèlement, viol, chantage, mais rien ne devrait nous

empêcher de relever les défis qui se présentent à nous. Rien ne doit nous empêcher d'oser.

A ce stade de mon propos, je voudrais inviter toutes les femmes de l'ANAGED à s'inspirer de quatre figures féminines. Madame Anne-Désirée OULOTO, le MINASS.

Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, qui par son dynamisme et son expertise a permis à l'ANAGED de recevoir en 2019, le « Prix de la Meilleure Structure de Lutte Contre l'Insalubrité en Côte d'Ivoire ».

Madame Assoumou épouse GUIRO, Chef du service Logistique que je surnomme l'efficacité dans le silence ; Madame Sita OUTTARA, Sous Directrice des Opérations et de la Coordination Technique.

Sur l'exemple de ces femmes, je voudrais clore mon propos en lançant un appel pressant à toutes les femmes, spécialement à celles de l'ANAGED : chères sœurs, mettons-nous au travail, aspirons à devenir de véritables leaders, prenons part à tous les débats concernant la vie et le développement de notre pays. A quelque niveau que ce soit, engageons-nous à être un modèle de réussite.

Le chemin est long et parsemé d'embûches, mais comme le disait le célèbre chanteur Bob Marley : « don't give up the fight » N'abandonnons jamais la lutte car nous sommes capables.

Je vous remercie.

DES FEMMES SE PRONONCENT

Madame Olga ASSOUMOU épouse GUIRO, Responsable du Service Logistique

La cérémonie organisée à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme par Madame le Directeur Général et la Mutuelle de l'ANAGED a été très enrichissante, à mon avis.

Les femmes de l'ANAGED ont eu droit à un panel de discussion, d'échanges avec des coaches appropriées pour nous sensibiliser sur l'importance du leadership ; un rappel nous a été fait sur l'origine de cette Journée

Internationale dédiée aux femmes, et les objectifs de la lutte pour les droits égaux.

Enfin, c'est l'occasion pour moi d'exprimer ma reconnaissance à la MUP-ANAGED pour avoir honoré les femmes leaders de l'Agence qui se sont démarquées par leur abnégation au travail, pour avoir un positionnement dans l'entreprise.



Madame SOLOU Nina Épse KOUADIO, Chargée du Suivi-Evaluation

Cette année, le Président DJIROU et sa dynamique équipe ont aussi apporté leur touche à la cérémonie de commémoration de la Journée Internationale des Droits de la Femme. Ils ont permis aux braves et vaillantes femmes de l'Agence de célébrer cette édition du 08 mars 2021 dans son contexte, à travers l'organisation de panels qui ont vu se succéder des femmes leaders et non des moindres: Mme Désirée DENO Secrétaire

Général de la luge des droits de la femme, politiste-Géographe et Anne-Marie ASSONVO Juritraductologue Assermentée. C'est une innovation que je salue au passage. Enfin, je traduis toute ma reconnaissance à Madame le DG grâce à qui cette cérémonie a pu se tenir.
« NOUS SOMMES DE LA GENERATION EGALITE »



**POUR TOUS CAS D'INSALUBRITE,
APPELEZ L'ANAGED AU**

**07 47 14 00 00 / 05 56 50 00 00
01 02 74 89 42**

VISITE ECOLOGIQUE

Le personnel de l'ANAGED visite les sites des infrastructures de salubrité

Pour permettre au personnel de l'ANAGED de s'imprégner des différents circuits de collecte et de traitement des déchets, la Direction de la Communication et des Relations

Extérieures a organisé, à son intention, une série de visites des infrastructures de salubrité des nouveaux opérateurs de la filière déchet.

Voici en images les différentes étapes des visites écologiques.

Ghislain OULA



JOURNÉE FITNESS de L'ANAGED

Le sport améliore l'endurance de votre organisme, augmente votre résistance et votre souplesse. L'activité physique est également un élément de prévention essentiel pour garder des os solides et prévenir ainsi l'ostéoporose. Pratiquer un sport permet de prévenir les lombalgies et la récurrence des symptômes.



Coin du bonheur



▲ Le couple Anderson TIEGBE



▲ Le couple Youssef TOURE

Mardochée AKA, fils de Michael AKA
Contrôleur DOP



▲ DOUKROU Moayé Archange
Emmanuel Lolan, fils
de M. Edmond Charles DOUKROU



▲ DIAWARA Siaka N'golo,
fils de Alihassana DIAWARA,
Contrôleur DOP



▲ SAY Elie N'goran, fils de
Mme CISSE Adja Naboudou
Epse. SAY, à la Délégation Régionale San-Pédro

LE CITRON UN DÉSODORISANT NATUREL



Dans ce numéro de votre magazine, faisons un clin d'œil au citron. Oui ! cet agrume issu du fruit du citronnier renferme diverses propriétés bienfaitantes pour la santé et le bien-être. En effet, en plus d'être un antibiotique, le citron est un antibactérien et aussi un antiseptique particulièrement puissant, du fait de son action sur les virus.

COMMENT OBTENIR UNE AGREABLE SENTEUR POUR LA MAISON A BASE DU CITRON

LES INGREDIENTS : 2 citrons, 2 tiges de romarin, 1 cuillère à café de vanille ; 2l d'eau

Commencer par bien mélanger ces éléments dans une marmite remplie de 2 litres et chauffez le tout jusqu'à ébullition. Ensuite, baisser le feu et rajouter de l'eau au fur et à mesure que celle mise au préalable s'évapore. Cette mixture répandra ces douces notes citronnées et parfamera délicatement par ses doux aromes votre maison.

Pour la fantaisie, vous pouvez l'agrémenter avec de

nouvelles essences telles que la verveine, la lavande..., surtout n'ayez pas peur de laisser parler votre esprit de créativité.

VOICI COMMENT REALISER UN DESODORISANT NATUREL CHEZ VOUS

Si vous souhaitez un agent désodorisant rapide à réaliser chez vous, voici une recette qui pourrait vous intéresser :

- 1/8 d'une tasse remplie de bicarbonate de soude ;
- 2 tasses d'eau chaudes ;
- 1/2 tasse de citron.

Verser le mélange dans un flacon vaporisateur, le secouer et vaporiser généreusement et vous obtiendrez un désodorisant redoutable capable de neutraliser les odeurs les plus tenaces de votre maison.



LE CITRON UN DÉSODORISANT NATUREL

Certaines actions toutes simples peuvent parfois améliorer notre quotidien de manière considérable. Il suffit de prêter attention et d'effectuer certaines petites tâches essentielles qui sont nécessaires à la disparition d'odeurs désagréables, par exemple.

Voici une astuce très utile pour rafraîchir les relents nauséabonds dégagés par votre poubelle à domicile.

Pelez en entier trois citrons et disposez les tranches dans un bac à glaçons. Ajoutez dessus deux tasses de vinaigre blanc distillé et procédez à la congélation du tout.

Lorsque les cubes de glace sont formés, placez-les dans de grands sacs de congélation. À chaque fois que vous ressentez une mauvaise odeur, placez un des sacs congelés dans la benne et vous verrez que les senteurs fraîches du citron remplaceront vite toutes les odeurs désagréables.





CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Moi agent de l'ANAGED :

1. Je respecte les horaires réglementaires d'arrivée et de départ ;
2. je reste au-delà des horaires réglementaires de travail chaque fois que les nécessités du service l'exigent ;
3. Je suis toujours souriant et courtois quand je viens travailler ;
4. J'ai une présentation physique et vestimentaire irréprochable ;
5. Je suis courtois envers mes collègues et visiteurs ;
6. Je prends soin des outils de travail mis à ma disposition ;
7. Je maintien mon bureau propre et commode ;
8. Je réalise mes missions avec sérieux et professionnalisme ;
9. J'applique le règlement et les consignes de sécurité ;
10. J'applique la Discrétion, la Réserve et la Confidentialité ;
11. Je préviens l'ANAGED en cas de retard ou de maladie ;
12. Je n'ai droit à aucune absence non justifiée.



L'ANAGED

vous souhaite une bonne fête du Travail